

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/04/2021**

Année scolaire : **2020/2021**

Numéro de séance : 5

Date de convocation : **12/04/2021**

Présidence de : **M. Cédric SZOSTAK**

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Nombre d'absents excusés : 9

**ORDRE DU JOUR :**

1. Validation du PV de C.A. tenu le 06/02/2021
2. Contrats et conventions
3. DBM 2020
4. COFI 2020 + Affectation du résultat
5. Ventilation de la dotation globalisée
6. DBM 2021
7. Dons de la PEEP (réaffectation des crédits)
8. Frais de déplacement des enseignants
9. Sorties et voyages (point sur les sorties)
10. Informations diverses du chef d'établissement
11. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction).

Signatures,

Le Président,  
  
Cédric SZOSTAK,  
Proviseur

Le secrétaire,

  
La Gestionnaire Comptable,  
**V. DUREN-GOUVEZ**,  
Gestionnaire Agent Comptable du Lycée

# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 27/04/2021

Qualité	Nom – Prénom Titulaires	
<b>Administration (membres de droit)</b>		
Chef d'établissement	M. SZOSTAK Cédric	X
Chef d'établissement adjointe	Mme FROMONT Virginie	X
Adjoint gestionnaire/agent comptable	Mme DHUREN-COUVEZ Véronique	X
Conseillère principale d'éducation (C.P.E)	Mme ANTOINE Aude	X
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)	M. PRUVOST Jérôme	X

## Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement  
(Région Hauts-de-France)

COLSON Aurore	X
CASTIGLIONE Salvatore	

Municipalité

ANDRIS Joëlle	
CAUDRELIER Elisa	X

Personnalité qualifiée

BRIGNOU Marc	
--------------	--

## Nom – Prénom Suppléant

### Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation

DUPONT Daniel	X
LAMACZ Héléne	X
DELAYEN Karine	X
BODET Bénédicte	X
CATTAN Agnès	X
BIERI Claudine	X
BERTRE Damien	X

DOYEN Carole	
DRUON Léonard	
LASSELIN Frank	
ABRAHAM Willy	
PERRONNO David	
MADDALOZZO-CLERC Sylvie	
MACHUT Joffrey	

Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

DESPINOY Christophe	
GAUDRY Sylvain	
BENOIT Laurie	X

DELHAYE Jean	
HARBONNIER J-B	

### Parents d'élèves et élèves

Elus parents d'élèves

PETIT Karine - FCPE	X
FOUCART Patrick - FCPE	X
FINET Marie-Pascale - FCPE	
MARTIN Dorothée - PEEP	
PETELOT Sylvie - PEEP	

MUSY Anne	
HUBERT Emmanuelle	
LATOUR Chantal	
MOREL Stéphanie	
FLAHAUT Anne-Hélène	X

Elèves

HADJI Youcef – TG02	X
NEIVA Miguel – TG08	X
PIREZ Natanael – TG04	X
SAIGE Evan – 1G04	
CODEVILLE Chloé – 2 <sup>nde</sup> 11	

LALLEMANT Noémie – 2 <sup>nde</sup> 11	
BALLAND Rachel – 1G07	

**Total : 22 /30**

---

A **17h15**, la séance du conseil d'administration (C.A) débute en présence de **21 membres**. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance échoit à Mme DHUREN-COUVEZ, **gestionnaire Agent Comptable du Lycée**.

○ **Validation du PV de C.A. tenu le 06/02/2021**

Mme CATTAN signale deux fautes (page 9 et page 10) qui seront corrigées sur le site du Lycée, là où sont diffusés les procès-verbaux pour les usagers en totale transparence.

Aucune autre remarque sur le compte rendu.

**VOTE : 21 pour / 0 contre**

○ **Contrats et conventions**

- Avenant au contrat de collecte et de remise du courrier avec la Poste relatif aux conditions tarifaires pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

- **Acte n° 96 : 21 pour / 0 contre**

- Convention relative à l'animation d'un atelier d'éducation aux médias avec l'association Réactif Consultants

- **Acte n° 97 : 21 pour / 0 contre**

- Convention de mise à disposition d'emballages (bouteilles de gaz) avec la société LINDE pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

- **Acte n° 102 : 21 pour / 0 contre**

○ **DBM 2020**

- Mme DHUREN-COUVEZ présente pour information les Décisions Budgétaires Modificatives de l'année 2020, document envoyé en pièce jointe lors de la convocation au CA.
  - **Acte n° 105 : 21 pour / 0 contre**

○ **COFI 2020 + Affectation du résultat**

Madame DHUREN-COUVEZ, gestionnaire Agent Comptable, explicite dans le détail les dépenses et les recettes réellement effectuées au cours de l'année 2020 et rappelle que celle-ci a été comme dans toute organisation complexe, troublée par la crise sanitaire forte à laquelle nous avons dû toutes et tous faire face.

La présentation du compte financier est précise et détaillée. L'ensemble des documents a été porté à la connaissance des membres.

Monsieur le Proviseur remercie Madame DHUREN-COUVEZ pour son travail, rappelant qu'il s'agissait aussi pour elle d'une prise de fonction en Décembre 2020. L'envie de conseiller, avec expertise, le chef d'établissement est forte afin de conduire avec efficacité la politique économique attendue au service des objectifs fixés.

Madame CATTAN interroge Mme DHUREN-COUVEZ quant aux dépenses en EPS:

Mme DHUREN-COUVEZ lui répond qu'un détail des dépenses réellement effectuées sur 2020 lui parviendra par mail dès le lendemain du CA.

Mme BODET demande si les fonds sociaux peuvent être utilisés pour aider les étudiants.

Mme DHUREN-COUVEZ répond que le CROUS est l'organisme à solliciter et qu'il est compliqué d'aider les étudiants, ils doivent faire les démarches et ne pas hésiter à solliciter l'assistante sociale en cas de besoin.

Mme COLSON revient sur les EPI, vêtements de travail.

Mme DHUREN-COUVEZ enverra également un mail détaillé relatant les dépenses.

Mme CATTAN attire notre attention sur l'augmentation conséquente des consommables, plus particulièrement pour l'eau.

Monsieur le Proviseur souligne la pertinence de cette remarque.

Mme DHUREN-COUVEZ informe les membres du CA que le lycée a été confronté à une grosse fuite d'eau, ce qui a engendré une augmentation forte des dépenses de viabilisation.

Le Proviseur conclut sur le compte financier :

- Gestion saine des finances.
- Souhait d'attendre une année pleine de fonctionnement sous son autorité pour mieux percevoir la situation économique du lycée.
- Rappelle l'importance de prendre du recul sur le résultat de cette année au regard de la crise COVID et de ses conséquences sur le fonctionnement normal d'un EPLE.

- Après la présentation du rapport de gestion et des indicateurs financiers par Mme DHUREN-COUVEZ, le compte financier 2020 est adopté sans réserve.

- **Acte n° 103 :** 21 pour / 0 contre

- Le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2020 sur un compte de réserve unique (compte 10 681)

- **Acte n° 104 :** 21 pour / 0 contre

- **Ventilation de la dotation globalisée**

- Mme DHUREN-COUVEZ présente, maintenant la ventilation de la dotation globalisée qui sera affectée aux remboursements des frais de déplacements des élèves et enseignants.
- De même la ventilation des fonds sociaux se fera sur le Fonds Social Cantine et sur le Fonds Social Lycéen.

- **Acte n° 101 :** 21 pour / 0 contre

- **DBM 2021**

- Mme DHUREN-COUVEZ présente aux membres du Conseil d'administration la DBM pour vote n°4 relative à la ventilation de la dotation globalisée ainsi que pour information la DBM n°3 relative à la réaffectation des dons de la PEEP.

- **Acte n° 100 :** 21 pour / 0 contre

- **Dons de la PEEP (réaffectation des crédits)**

Des reliquats non dépensés de dons sont disponibles dans les comptes.

Monsieur le Proviseur remercie la PEEP pour sa confiance dans la ventilation retenue : aide aux voyages, projets pour la MDL et le foyer, récompenses pour les élèves et étudiants.

Madame CATTAN demande en quoi la remise de récompenses aux élèves, renforce la culture d'appartenance au lycée.

Monsieur le Proviseur répond qu'il est important de souligner l'investissement et l'implication des élèves que ce soit sur le plan scolaire ou dans la participation à la vie de l'établissement en dehors des heures de cours.

Mme BIERI attire l'attention du CA sur les 10.000 euros de dons non consommés explicitant qu'il s'agit d'une somme conséquente.

Le Proviseur affirme que les crédits octroyés seront tous utilisés pour répondre aux besoins et faciliter la dynamique de projets.

Mme DHUREN-COUVEZ précise la répartition de la réaffectation des dons de la PEEP :

- 4566,43 euros au bénéfice de la MDL et du foyer des étudiants pour l'achat de mobilier et petit électroménager.
- 4500,00 pour le financement de sorties et voyages scolaires de l'année 2021-2022
- 1000,00 euros pour le financement d'activités péri-éducatives
- 3500,00 euros pour l'achat de récompenses pour les élèves et étudiants.

- **Acte n° 95 : 19 pour / 2 abstentions / 0 contre**

○ **Frais de déplacement des enseignants**

- Le document « ordre de mission temporaire » est complété par les conditions de remboursement des frais d'hébergement selon la réglementation en vigueur faisant référence à un barème de remboursement pour les indemnités de restauration et de nuitée. Ces dernières pourront faire l'objet de dérogations exceptionnelles par un remboursement aux frais réels.

- **Acte n° 99 : 21 pour / 0 contre**

○ **Sorties et voyages (point sur les sorties)**

- M. SZOSTAK fait le point sur les sorties et voyages envisagés en mars et avril 2021. Compte tenu à nouveau du contexte sanitaire, ces sorties ont été annulées.

Le Proviseur présente un ensemble de sorties pour cette fin d'année :

Vendredi 14 juin 2021, sortie au Val Joly pour les délégués de 2ndes et les ATS.

Lundi 28 juin 2021, sortie au Val Joly pour les étudiants en IMRT.

Lundi 5 juillet 2021, sortie au Val Joly pour les délégués de 1ères et Terminales + CVL et MDL.

- **Acte n° 98 : 21 pour / 0 contre**

○ Informations diverses du chef d'établissement

➤ Le Proviseur explicite les modalités de reprise en mode jaugé à partir du 3 mai 2021.

Le retour à la normal pour les STL s'explique par des effectifs plus réduits et une diminution progressive du nombre d'étudiants dans le lycée.

L'idée principale reste la lutte contre le décrochage scolaire, l'alternance 1 jour sur 2 est la meilleure des solutions pour les autres niveaux.

**Fonctionnement en mode jaugé à partir du lundi 03 mai 2021 selon les dernières directives nationales**

La **restauration scolaire** est maintenue pour les élèves ayant cours en journée.

**Pronote** reste consultable et est une base fiable le jour de la présence de l'apprenant au lycée.

L'**appel** réalisé par les enseignants devra être effectué sur la base du groupe prévu. Les élèves de la classe non prévus dans ces créneaux ne devront pas être notés absents.

**PRE BAC**

**Fonctionnement Niveau seconde :**

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
A (Semaine du 03/05)	G1	G2	G1	G2	G1	G2
B (Semaine du 10/05)	G2	G1	G2	G1	G2	G1
A (Semaine du 17/05)	G1	G2	G1	G2	G1	G2
B (Semaine du 25/05)	G2	G1	G2	G1	G2	G1

- ✚ Maintien des groupes actuels en EPS. Ils restent inchangés.
- ✚ Maintien des options (SL, BIO, Théâtre, AP).
- ✚ La présence de l'élève en Euro est conditionnée à son groupe de tronc commun.
- ✚ Heures dédoublées : le groupe sera divisé en 2 et pris en charge par les 2 enseignants positionnés sur l'heure.
- ✚ L'accompagnement personnalisé est maintenu le jour de la présence de l'élève au lycée

**Fonctionnement Niveau 1<sup>ère</sup> / Terminale générale :**

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
A (Semaine du 03/05)	G1	G2	G1	G2	G1	G2
B (Semaine du 10/05)	G2	G1	G2	G1	G2	G1
A (Semaine du 17/05)	G1	G2	G1	G2	G1	G2
B (Semaine du 25/05)	G2	G1	G2	G1	G2	G1

- ✚ Maintien des groupes actuels en EPS. Ils restent inchangés.
- ✚ Maintien des options (Théâtre, AP, Mathématiques complémentaires, Mathématiques expertes).
- ✚ La présence de l'élève en Euro est conditionnée à son groupe de tronc commun.
- ✚ Groupes de spécialités déséquilibrés selon la répartition des groupes de tronc commun.
- ✚ Heures dédoublées : le groupe sera divisé en 2 et pris en charge par les 2 enseignants positionnés sur l'heure.
- ✚ L'accompagnement personnalisé reprend dès le jeudi 6 mai 2021, selon le jour de présence de l'élève au lycée.

**Fonctionnement Niveau 1<sup>ère</sup> / Terminale STL :**

**Reprise des cours selon l'emploi du temps normal pour l'ensemble des élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale STL.**

- ✚ Maintien des groupes actuels en EPS. Ils restent inchangés.
- ✚ L'accompagnement personnalisé reprend dès le vendredi 7 mai 2021.

- Acte n° 106 : 21 pour / 0 contre

### ➤ Examens de fin d'année

- Sections de BTS : Monsieur PRUVOST explicite les échéances à venir et l'organisation du déroulé des épreuves.
- Section Baccalauréat : Mme FROMONT rappelle les échéances importantes – reprise de l'accompagnement personnalisé en terminale.

En date du 27 avril 2021, et selon les dernières déclarations ministérielles, les épreuves du baccalauréat sont maintenues, soit :

- Pour les 1ères générale et technologique :  
Ecrit de Français le jeudi 17 juin 2021 de 14h00 à 18h00  
Oraux du 21 juin au 2 juillet 2021
- Pour les terminales générale et technologique :  
Epreuve de philosophie le jeudi 17 juin 2021 de 8h00 à 12h00  
Grand oral du 21 juin au 2 juillet 2021

Afin de préparer au mieux les élèves, l'accompagnement personnalisé est remis en place à partir du jeudi 6 mai 2021, en ½ classe selon le mode jaugé et vendredi 7 pour les STL en casse entière.

Remarque de Mme LAMACZ sur la difficulté à préparer le Grand Oral avec le mode jaugé.

### ➤ Procédure Parcoursup

Monsieur PRUVOST, DDFPT, rappelle que la première phase d'admission Parcoursup débute le 27 mai 2021. Une 2<sup>ème</sup> phase d'admission complémentaire prendra effet le 16 juin 2021.

Concernant nos perspectives d'admission au lycée de l'Escaut, les taux de pression sont importants ce qui présage un taux de remplissage favorable de nos formations STS.

### ➤ Point de situation distanciel

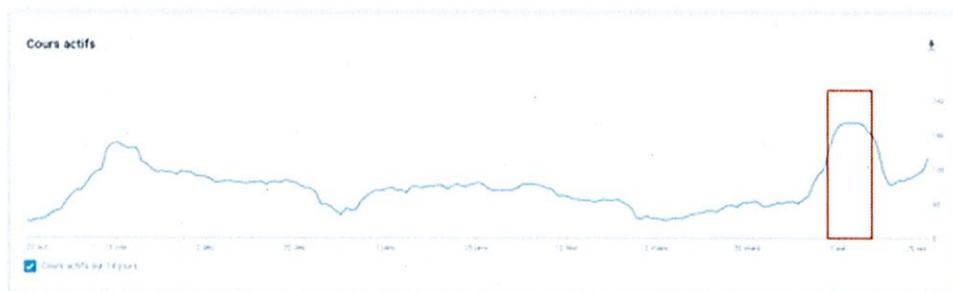
1<sup>ère</sup> semaine de distanciel (du 06 au 09 avril 2021), un compte rendu de Monsieur MICHNICK a été réalisé. Le Proviseur précise les éléments suivants :

201 classrooms ont été actives mobilisant 1352 utilisateurs,  
1287 utilisateurs uniques ont utilisé la visioconférence Meet avec 1 jour fort le jeudi 8 avril (1033 utilisateurs)  
601 visioconférences réalisées avec un pic le mardi 06 avril (139),  
6750 fichiers rendus sur le drive,  
Espace de stockage utilisé – 28 Go (132 au total).

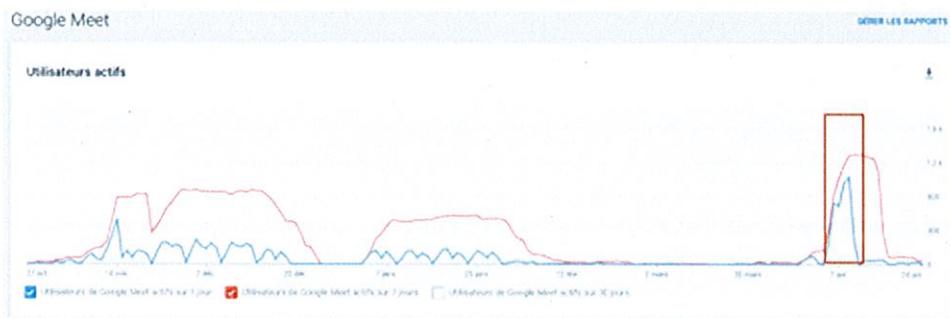
### Rapport d'activité de la G Suite de l'établissement

Durant la première semaine en distanciel :

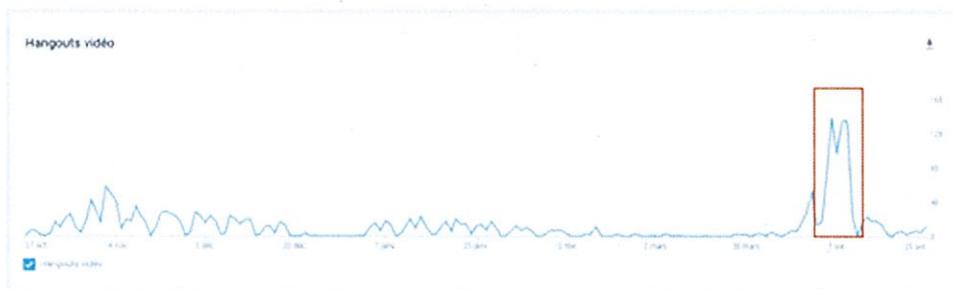
- 201 classrooms ont été actives, mobilisant 1352 utilisateurs
- 6750 travaux ont été rendus sur le Drive, pour un volume total de 28 Go



- 1287 utilisateurs uniques ont utilisé la visio conférence Meet, avec un pic le jeudi avec 1033 utilisateurs.



- 601 visioconférences ont eu lieu sur la semaine avec un pic le mardi à 139.



- Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction).

Les enseignants élus au CA ont pu discuter entre eux un peu d'éventuelles questions diverses à poser au CA et nous nous autorisons à les soumettre même si le délai n'est pas respecté, ce délai ayant été difficile à tenir.

### 1 - Concernant les conditions sanitaires de rentrée, quelles sont les évolutions ? comment le passage des auto tests est-il envisagé ?

#### ➤ Conditions sanitaires de rentrée :

Selon les directives nationales, reprise du présentiel en mode jaugé, fermeture de la classe dès qu'un cas Covid est déclaré et poursuite du protocole sanitaire habituel (masque, gel, gestes barrières, aération des salles, planning de passation en restauration scolaire).

#### ➤ Autotests :

Ils seront réalisés à partir du lundi 10 mai sur les élèves et étudiants volontaires. Les autorisations parentales seront récupérées la semaine du 3 mai.

Pour l'instant, nous n'avons pas encore reçu de directives sur l'organisation concrète de la passation de ces autotests. Les infirmières reçues ce jour par la Direction sur ces questions sanitaires vont prendre en charge ce dossier.

### 2 - Nous nous étonnons que les étudiants aient encore autorisation de prendre des repas ou collations dans des salles. Ne devrions nous pas accroître notre vigilance sur ce phénomène étant donnée la situation sanitaire et par équité pour tous les élèves ?

➤ Nous affirmons et réaffirmons l'interdiction pour tout apprenant (quel que soit leur statut, élève, étudiant, apprenti) de déjeuner dans des salles.

Une situation avait été signalée et traitée sur ce sujet.

Nous resterons vigilants au regard du contexte sanitaire actuel, prenant bien soin de ne relâcher aucun effort sur le respect de notre protocole.

### 3 - La communication sur certaines nouvelles mesures comme les plages de DS prévues pour l'an prochain, n'a pas été faite en conseil pédagogique. Est-il possible de prévoir cela avant d'entériner ce type de décision?

➤ Lors de la pré-rentrée 2020-2021, les représentants du personnel avaient manifesté leur mécontentement sur la non-consultation de l'arrêt des plages de DS existantes auxquelles ils semblaient fortement attachés.

C'est pourquoi une possibilité de réinstauration de ces plages de DS – exclusivement pour le niveau Terminale - est offerte aux équipes pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022. Il est évident qu'une consultation avec le corps enseignant est prévue à cet effet lors d'une journée pédagogique le vendredi 18 juin (9h-12h / 13h-16h) – journée banalisée et obligatoire pour l'ensemble des personnels du lycée (conseils d'enseignements disciplinaires, formalisation des temps forts pour la prochaine année scolaire, réflexion sur les projets à venir et les questions pédagogiques telles que les plages de DS).

4 - En EPS, à nouveau la pratique intérieure est interdite et le gymnase et vestiaires seront probablement inaccessibles. Or vous nous aviez signalé la semaine avant le confinement qu'il ne serait plus possible de nous attribuer des salles d'accueil pour l'EPS. Il apparaît dorénavant impossible de ne pas le prévoir, surtout en cette fin d'année avec des élèves notés de plus en plus sur leurs résultats et qualité de travail, y compris pour l'examen bac. Il est aussi question de permettre aux élèves de se changer évidemment. Pouvez-vous envisager cet accueil EPS obligatoire au lycée s'il vous plait dès la semaine du 3 mai?

➤ M. VANHECKE a interpellé à nouveau Madame FROMONT à ce sujet dans un mail daté du 26 avril 2021 dans lequel un RDV téléphonique est prévu ce mercredi 28 avril à 11h.

Lors de ce RDV, Madame FROMONT accèdera favorablement à cette demande de salles.

Fin de la séance du CA à 19h45.